

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

de  
JOURNAL.

Rue du Porton n. 237.

ROUBRIQUE DE PAYSAN

PRIX

de

L'ABONNEMENT  
à 3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fêtes exceptés. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCE.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 12. — Bataille d'Albujera (Espagne), par le maréchal Soult (1811)

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU PORTON, No. 237.

## MONTEVIDEO.

### DE L'INFLUENCE PRÉSENTE DE L'ARMEMENT DES FRANÇAIS A MONTEVIDEO.

Nous avons assez souvent insisté sur les causes légitimes qui ont provoqué l'armement des Français à Montevideo, pour qu'il nous soit permis de ne pas revenir sur des considérations que nous avons déjà émises tant de fois.

La proposition d'une neutralité armée, faite par notre consul qui accepta la présidence de la commission chargée de l'organiser, et sa retraite précipitée, quand il déclina cet honneur; l'acceptation du blocus affirmée par le vice-amiral commandant la station française, le rejet par le même M. Massieu de Clerval de ce blocus antérieurement toléré, sont assez connus, pour que la mémoire de nos lecteurs nous dispense de nous étendre sur des motifs aussi plausibles et aussi incontestables, dont les preuves sont dans nos mains, et dans les souvenirs de la députation qui fut reçue à bord de la *Gloire* par M. le vice-amiral.

Nous nous occuperons aujourd'hui de l'influence que cet armement a produite; quand

on nous aura lu, nous croyons que chacun sera de notre avis.

Les généreux fils de l'Italie, qui avaient mêlé fraternellement leurs chants patriotiques aux nôtres, suivirent aussi notre exemple, et se montrèrent dignes d'entendre la voix énergique et loyale de leur compatriote Garibaldi, le colonel sans peur et sans reproche. 500 de ces braves hommes, avec nous, verser leur sang sur un glorieux champ de bataille; ils appuieront le renfort de nos bayonnettes avec les leurs; ils courront sus, avec nous et comme nous, à ces barbares, dont le seul but est de confisquer la civilisation au profit de leurs idées rétrogrades et sauvages.

L'écho de notre Marseillaise est parvenu aux oreilles de nos frères de Maldonado et de las Minas: il était impossible qu'il en fut autrement. Leur organisation, car elle doit marcher aussi promptement que la nôtre, sera d'un grand secours pour le général Rivera, et, en garantissant leurs intérêts, ils serviront ceux de la République Orientale et les nôtres.

Tant que notre armement n'eut pas son commencement d'exécution, Pichon, consul général de France à Montevideo, pouvait être regardé comme une autorité neutre, comme une autorité incomplètement française. Lorsqu'il sentit que la population française s'était victorieusement emparée de ses plans de neutralité armée, et que la reconnaissance presque officielle du blocus avait donné à nos intérêts le droit d'être défendus les armes à la main, il ressembla à un cheval fougueux que la peur arrête un moment au bord d'un fossé qu'il est tenté de franchir; et que soudain l'épave imprévu pousse en avant. Il passa son *R. bicon*, sans être toutefois un César; ( nous ne connaissons pas encore de commentaires

dont il soit l'auteur). Puis il s'irrita de s'être trompé, et parut faire servir son erreur de principe à notre perte. Il nous dénationalisa de prime abord. Mais comme il comprit qu'il avait tant soit peu oublié le *code civil expliqué par M. Rogron*, et les commentaires du code pénal; comme il comprit qu'il existait pour nous un droit d'appel, droit sérieux, incontestable, et dont nous userons avec conscience et fermeté: — Cette première mesure lui parut insuffisante, et il mit hardiment à la voile dans une mer semée de dangereux écueils. Ses largesses de 12 vintains distribuées aux basques français neutres furent réglées avec plus d'ensemble; les Français armés furent mis à l'han du consulat; des basques français furent clandestinement embarqués; mais ils furent saisis malheureusement pour M. le consul, qui les réclama trop énergiquement; et reçut du gouvernement oriental une réponse, dont sans doute il s'est expliqué à lui-même toute la portée. Dès ce moment, il fut dévoilé:

Vers et incessa patuit consilium;  
C'est à notre armement qu'en je dois.

Lorsque la circulaire d'Oribe fut lancée, M. Pichon, loin de nous protéger, s'empressa de nous mettre à la disposition de Son Excellence par ce fameux acte qui nous dénationalise. Mais nous avions en nous même une force qui nous garantissait. Les résidents britanniques, qui craignaient avec raison cette large compréhension du mot *influencé*, et qui avaient trouvé le fusil trop lourd pour leurs bras délicats, s'adressèrent à l'énergie de leur commandant de station, M. Purvis, dont la décision suppléa vigoureusement à la leur. Oribe envoya pitoyablement la rétractation exigée. Malheureux joueur de bouillotte, il avait fait

## FABLETTON.

### LA BÊTE-NOIRE DU ROI FERDINAND.

(Suite.)

— Bref, que désirez-vous ?  
— Je désire savoir si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions à mon égard.  
— Lesquelles ?  
— De venir à mon secours si je vous appelle.  
— Je vous l'ai permis et je n'ai qu'une parole; mais savez-vous ce que je ferais si j'étais à votre place ?  
— Que feriez-vous ?  
— Vous allez bondir !  
— Dites toujours.  
— Eh bien ! je ferais viser mon passeport ce soir, et je partirais cette nuit.  
— Ah ! pour cela, non, par exemple.  
— Très bien, n'en parlons plus.  
— Ainsi, je compte sur vous ?  
— Comptez sur moi.  
Le comte de Béarn se tendit la main et nous nous séparâmes.  
— Faites-moi un plaisir, dit-je à Jardin en rentrant à l'hôtel.

— Lequel ?  
— Dites au gargon de vous dresser pour cette nuit un lit de sangle dans ma chambre.  
— Pourquoi faire ?  
— Vous le savez probablement.  
— Avez-vous besoin de Milord aussi ?  
— Eh ! eh ! il ne sera peut-être pas de trop.  
— Vous croyez donc qu'il va tout venir vous arrêter ?  
— J'en ai peur.  
— Surtout ne faites rien de vous figurer que les gouvernements s'occupent de vous !  
— Celui-ci a daigné s'occuper de mon père au point de l'emprisonner, et je vous avoue que ce précédent ne me donne pas de confiance.  
— Eh bien ! on couchera dans votre chambre, sauf qu'il faut vous garder.  
Et Jardin donna ordre qu'on lui dressât son lit de face au mur.  
Cette précaution prise, nous nous couchâmes et nous nous endormîmes, comme si nous n'avions pas rencontré le moindre marquis dans notre journée.  
Le lendemain, vers les quatre heures du matin, j'étais tendis qu'on ouvrait ma porte.  
Si profondément que je dormais et si légèrement qu'on ouvre la porte de ma chambre quand je dors, je m'éveillé à l'instant même. Cette fois, ma vigilance habituelle ne me fit pas défaut; j'ouvris les yeux tout grands, et

japerçus le valet de chambre.  
— Eh bien ! Peppino, demandai-je, qu'y a-t-il qui vous me faites le plaisir d'être si matin chez moi ?  
— J'en demande un million de pardons à son Excellence; répondit le pauvre gargon; ce sont deux messieurs qui veulent absolument vous parler.  
— Deux messieurs de la police, n'est-ce pas ?  
— Ma foi ! s'il faut vous le dire, j'en ai peur.  
— Allons, allons, avertis, Jardin.  
— Quoi ! dit Jardin en se frottant les yeux.  
— Deux sbires qui nous font l'honneur de nous faire visiter, monsieur gargon.  
— C'est à dire qu'il faut que je me lève et que je cours chez M. de Béarn.  
— Vous parlez comme Saint-Jean-Baptiste-d'Or, cher ami, levez-vous et suivez.  
— Vous n'aimez pas mieux que je les fume tranquillement par Milord ? Cela serait plus tôt fait, et cela ne dérangerait pas.  
— Non, il en faudrait d'autres, et adieu à vos toilettes.  
— Ces messieurs peuvent-ils attendre ? demanda Peppino.  
— Patience. Qu'ils attendent.  
Ces messieurs attendirent.

(La suite au prochain numéro.)

un héros un héros faible ; il tombait sur un héros d'us.

voilà que nous étions assez forts pour attendre l'effet de menaces sauvages, les Anglais ; qui les redoutaient sans se soulever contre elles, en obtinrent, par émulation, la rétribution formelle.

Les réunités que nous venons de proclamer sont incontestablement énormes : il en est un autre qui nous semble encore plus important et plus précieux. C'est la réunion spontanée, cette coalition loyale ancrera profondément dans nos cœurs le besoin indélébile de la concorde et de l'union. Toutes les professions, toutes les classes et tous les rangs ont généreusement fraternisé : c'est un précédent que les Français de Montevideo n'oublieront jamais. Les capitons Durini et Guizot ne sont pas encore vides ; il peut en sortir encore quelque nouvelle dangereuse qu'on n'aura expédiée pour nous représenter ; il est bon, dans une prévision semblable, de se voir, de se compter et de se défendre.

Le Gouvernement Oriental a déclaré lui-même avec l'authenticité que notre armement avait donné plus d'autorité à ses décisions, plus d'ensemble à ses mesures, plus de force à ses conceptions. C'est notre plus bel éloge. Des personnes timorées redoutaient à Buenos-Ayres de sanglantes réactions : les événements ont donné aucune réalité à ces prophéties malencontreuses et peut-être calculées. Nos compatriotes de Buenos Ayres sont parfaitement tranquilles, et reposent dans une sérénité garantie par de sérieux précautions. Ils nous bénissent en silence, et, le cas échéant, notre exemple ne sera pas perdu pour eux.

Il est une dernière conséquence dont nous serions heureux et fiers de pouvoir constater les effets. M. de Lurde, qui a lancé avec tant d'énergie son intimidation devant la quelle il a été forcé de reculer, est aujourd'hui en mesure de la poser avec plus de vigueur que jamais. 2500 Français sont prêts à l'appuyer, et les canons de notre station s'émeuvent d'inappétence sur les affûts. C'est la seule voie qui reste à notre ministre Péripotémiaire pour prouver que son intimidation n'était pas une comédie dont le dénouement devait être le triomphe inattendu d'un Rossa, qui se vante d'inspirer de la crainte à la grande nation. Ad. DELACOUR.

Montevideo, 11 mai 1843.

PRESENTATION

PAR DOÑA BERNARDINA DE RIVERA

Du drapeau des Volontaires Français.

Aujourd'hui, 11 mai, à midi, Doña Bernardina de Rivera a présenté, dans ses appartements, à l'Etat-Major de la Légion des Volontaires Français le drapeau qu'elle leur avait promis. Elle était entourée des Dames Orientales dont notre gratitude n'oubliera jamais la générosité. La mémoire du cœur est éternelle. M. le commodore Purvis, en grand uniforme, entouré d'un brillant Etat-Major, assistait à la réunion. La salle resplendissait de l'éclat des épaulettes dorées, et les ravissantes parures des dames Orientales formaient un spectacle charmant.

Lorsque M. le colonel Thiébaud reçut l'étendard des mains de la charitable épouse du vainqueur de Ceylan, il prononça d'une voix émue, énergique ces nobles paroles suivantes :

" Si j'ai été sensible à l'honneur que m'ont fait mes compatriotes en me nommant chef de la Légion que je représente, je suis sensible aussi à l'honneur qui m'est réservé ainsi qu'à

tous les officiers présents, de recevoir de vous, au nom des filles de la République Orientale, ce drapeau qui pour nous est l'étendard de la victoire.

Les liens sympathiques qui existent entre les braves, les généreux Orientaux et la nation Française sont encore resserrés en ce jour par les Dames Orientales ; cet étendard béni par Dieu, offert et baptisé par une femme aussi respectable, rend pour nous la victoire certaine, et nous jurons tous de vaincre ou de mourir en le défendant.

Nous jurons aussi sur ces épées que nous avons prises pour soutenir la noble cause de la Liberté et de la civilisation, nous jurons devant Dieu qui nous voit, en face de ce drapeau sacré, qui sera toujours pour nous un souvenir glorieux, nous jurons, devant ces hommes qui nous écoutent, de revenir vainqueurs ou de périr tous en combattant pour l'honneur, la justice et l'humanité.

Les Français et les Orientaux se souviendront long temps du serment qui fut prononcé, l'épée haute, par tous ces hommes de cœur qui ont juré de protéger contre les attaques d'un barbare la liberté sainte et la civilisation ; qui ont juré de mourir sous le drapeau que leur lionne leur patrie adoptive, plutôt que de le rendre.

L'enthousiasme rayonnait sur toutes les figures : un fécond élan énergique, agitait généreusement toutes ces âmes probes et désintéressées : et sur tous les fronts on pouvait lire que le serment était sérieux, qu'il était l'accomplissement sacré de nos promesses, le gage de nos succès, et le présage de la victoire.

Les larmes coulaient de bien des yeux. Les monnaies de ce mini-téro glorieux, qui a sauvé la République Orientale, jouissaient modestement, en nous contemplant, de leur propre triomphe ; La femme de M. le Commodore Purvis pleurait. Doña Bernardina de Rivera, cette femme modeste et compatissante, que la pauvreté n'a jamais visitée sans revenir consolée, Doña Bernardina, dont les larmes nous avaient présenté notre s-gage de salut, était profondément émue, et les impressions mêmes de son cœur inondaient son visage si doux de pleurs délicieux.

Lorsque le colonel Thiébaud confia notre étendard aux mains de notre poète drapeau, il dit : " camarade : je vous confie l'honneur de la Légion : vous savez qu'avant de le compromettre, il faut mourir."

Demain échoit la voix de notre digne compagnon ; son silence répondit éloquentement à notre chef.

Une seule chose, dans cette magnifique séance, nous a profondément peiné ; tous les regards cherchaient au milieu de cette foule le fils aimé de notre Marine Française. Nous savons qu'à bord de nos navires, bien des cœurs travaillaient d'aller vers la nouvelle de cette splendide présentation. Mais Mr. de Cervi n'a pas voulu que des témoins si chers nous appuyassent de leur encourageante approbation. Des Anglais ont pleuré à la vue de notre élan unanime : des Anglais ! Et le Vic-Amiral Français, sûr que nous n'avons rien à compter, n'était pas là. — Pensez toi, bravo Crillon, nous avons vaincu à Arqués, et tu n'y étais pas ! A. DELACOUR.

NOUVELLE DU SIR.

Le vaillant officier D. F. Carahallo est arrivé aujourd'hui de Santa Lucia, d'où il était parti avant hier.

Depuis deux mois, des défections énormes ont considérablement diminué les forces de l'ennemi ; Les satellites de Rossa sont constamment battus dans toutes les rencontres ; Chavarria et Pascho Velasco ont

été battus à Albano ; ils ont perdu 3000 têtes de bœuf et 500 chevaux.

L'avant garde du Général Rivera a forcé l'ennemi à abandonner ses positions de son côté.

L'armée Orientale se compose de 6000 hommes, non compris les forces des colonels Silva et Estiva qui se trouvent sur d'autres points.

Ce ne sont pas 40000 têtes de bœuf mais 40000 qui sont destinés par le projet de loi en faveur des Légions Française et Italienne.

FRANCE.

Paris, 10 janvier 1841.

Suite de la lettre de M. Bugeaud.

Il faut bien vous apprendre encore ou vous en être aujourd'hui après des succès que vous regardez comme aussi funestes que les plus grands revers.

A Alger, vous dominez tout le pays, depuis le Jurjrah jusqu'à l'embouchure de l'oued, et toute la mer et le désert. Vous êtes en relations journalières avec toutes les parties de ce vaste territoire : vos marchands, vos colons le parcourent dans tous les sens, sans escorte, et depuis six mois il n'y a eu ni un seul accident ; vous l'exploitez commercialement, et plusieurs villages civils se construisent sans aucun soldat pour protéger les travailleurs. Dans l'ouest, vous êtes exactement dans la même situation sur le vaste territoire compris entre la Mina et la frontière du Maroc. La dernière campagne vient d'unir ces deux grandes parties soumises en nous donnant tout le cours de l'Oued Rouma à la mer ; et j'ai la certitude que la division qui se porte actuellement sur Tombouctou donnera le reste de la côte, depuis l'Agualick des Beni-Menacer, qui fut soumis en juin jusqu'à l'embouchure du Chélif. Voilà, monsieur, des faits que vous pourrez vérifier auprès de toute l'armée et de tous les colons qui ont un peu voyagé, en supposant que ma qualité d'agent de gouvernement ôte crédit à mes paroles.

" Pourquoi cette campagne annoncée pour le printemps, dites-vous, puisque vous avez déclaré qu'Abd-el-Kader était anéanti ? S'il est abattu, pourquoi la nécessité de 80,000 hommes pour le combattre ? n'est-ce pas une autre manière de tromper la France ?"

Sur le premier point, je réponds que je n'ai jamais dit qu'Abd-el-Kader fut anéanti, et mes rapports sont au Ministère pour le prouver ; j'ai dit que sa puissance gouvernementale comme prince était ruinée, qu'il n'était plus qu'un chef de partisans, mais que, comme tel, il fallait le poursuivre avec beaucoup d'activité. Tout récemment encore, j'ai dit qu'il avait perdu les quatre cinquièmes de ses états ; il lui en restait donc un cinquième, et c'est pour cela que je fais une campagne d'hiver et que j'en ferai encore probablement une de printemps. Qui que vous en puissiez penser, et quoique je suis homme de gouvernement, je n'ai pas trompé le pays au seul instant ; je lui ai toujours peint la situation telle qu'elle m'apparaissait, et j'ai pu lui dire aujourd'hui que toute dernière course vient d'avancer beaucoup la question de guerre. Je vous fais remarquer que je ne dis pas qu'elle soit terminée, mais seulement qu'elle est très avancée.

Je le répète, je ne demande pas le maintien de l'armée actuelle pour combattre Abd-el-Kader, ni pour perpétuer la guerre, que je serais très heureux de voir finir, je le demande pour ôter aux Arabes toute pensée de révolte, et pour faire tous les grands travaux qui ne peuvent pas exécuter les colons civils, travaux qui ne servent pas moins à la guerre et à la politique qu'à la colonisation. Les routes d'Oran à Tlemcen, de Mostaganem à Mascara, de Blidah à Médéah, que l'armée vient de construire, les trois ponts qu'elle vient d'établir sur le Rio-Salado, sur l'oued, sur la Mina, produisent déjà un grand effet moral sur les Arabes ; ils disent hautement : " Voilà un peuple qui veut rester ; voilà un grand peuple, puisqu'il sait exécuter de grandes choses." Ils remarquent que les Turcs pendant leur longue administration et Abd-el-Kader pendant ses sept ans de puissance, n'ont rien fait de pareil. " On nous pressurait, disent-ils ; mais des impôts qu'on nous extorquait rien ne tournait à notre profit." Il faut prouver plus largement encore aux Arabes l'énorme différence qu'il y a entre notre politique et celle des Turcs.

L'armée seule est en possession de le faire, en ce qui concerne les grands travaux ; sans elle ces travaux ne se feraient pas, ou ils ne se feraient que dans une longue suite de temps, de même qu'il est arrivé en France où votre viabilité à marché si lentement et si péniblement.



ment, et, si ces travaux ne se faisaient pas, la colonisation, l'exploitation commerciale du pays, la domination politique en seraient grandement retardées, et tout retard dans ce grand œuvre prolonge les grandes sacrifices que fait la métropole, puisqu'il éloigne les compensations. Vous croiriez faire une économie en diminuant l'armée de quelques milliers d'hommes; elle ne serait qu'apparente; elle prolongerait l'incertitude de votre situation, et pourtant vous reconnaîtrez vous-même qu'il est important de fonder vite quelque chose qui mette à l'abri des éventualités de l'Europe.

( La suite à demain )

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le général d'Almeida a adressé du bivouac de Sidi-Djellal-Ben-Omar sur la Mina, le 21 décembre, un rapport d'intérêt nous extrayons les faits suivants :

L'ennemi vint, dans la nuit du 20 au 21 novembre, faire une razzia sur les Aouas, l'ennemi commença par les Aouas, et dont le territoire est situé sur la rive droite de la Mina, à une distance de Sidi-Mohammed-ben-Aouala. On lui avait paru avoir été d'un événement de deux jours avant, était en tourné dans la tribu, et qu'il parait être en route pour la Ma... L'ennemi avait donc son but principal et se retira avec trois ou quatre cents chevaux héral, avec dix ou quinze sur les juments et il tombé. Nos alliés ont perdu sept hommes tués, l'ennemi en a tué six sur la place. C'est de ce camp que nous sommes allés dans votre lettre datée du 21 novembre, à Mojmah, sur le Djebel. On vous a dit seulement fort exagéré la force de l'ennemi, il n'avait pas plus de 800 cavaliers.

La nouvelle m'est arrivée le 21 dans le matin, et j'ai immédiatement mes préparatifs de départ.

Le 26 je bivouaquai sur l'Oud'ata, près de la frontière sud-est du pays des Aouas. L'ennemi était retlé.

Le 27, j'étais sur l'Oud'at-Birham, à un mille de la gorge de Ponda. J'y trouvai un bivouac excellent; l'ennemi avait réuni sur ce point les forces de ses tribus voisines, plusieurs d'elles y avaient préparé leur hivernage et formé de grands amas de provisions. Je pouvais donc y trouver à disposition ma cavalerie et remplacer par la tête des provisions vivres que nous consommions. Le temps était admirable et je résolus de me tenir en observation, en attendant mes troupes, et de rester en si favorable, le repos que les troupes pu avoir à Marsena.

Je restai ainsi en observation jusqu'au 7 décembre.

Je mis la division en marche le 7 au matin, et nous bivouaquâmes sur l'Oud'at-Salam, près de l'Amman-Beni-Ismail.

Dans l'après-midi plusieurs chefs vinrent me demander l'avis. Il fut convenu que les arrangements se termineraient le lendemain sur le Monasta, où je viendrais camper sous le marabout de Sidi-Abd-el-Kader Ben-Lacac.

Je me défilai de ces gens, et pendant la nuit, j'envoyai M. le colonel de la Torre avec 500 hommes d'infanterie et 50 chevaux pour observer les abords d'Ain-Kerim. Je ne trouvai rien au Monasta. Ha-j-Djelloul ni les autres envoyés. M. le colonel de la Torre qui me rejoignit bientôt, m'apprit qu'il avait été observé toute la nuit par des cavaliers; une patrouille de spahis en avait pris un avec son cheval.

Sur ces renseignements, je repartis immédiatement avec 700 hommes d'infanterie, sans sacs, la cavalerie et l'artillerie et le traîna montés sur les mulets.

Après deux heures de marche, nous aperçûmes les douars qui couraient les collines entre les marabouts de Toumiet et la Mina vers Sidi-Djellal-Ben-Omar. Je prescrivis à M. le lieutenant colonel Soutary d'aborder vigoureusement les cavaliers qui essaieraient de résister, et je suivis, le plus vite possible, son mouvement avec l'infanterie.

Le lieutenant-colonel arriva ainsi sur la tribu; il y avait un millier de tentes, c'est-à-dire une population de 6 à 7,000 individus, et il y aurait eu danger à montrer de l'hésitation. Les spahis prirent à gauche sous les ordres de M. le capitaine Cossignolles, M. le capitaine de Forton, du 2<sup>e</sup> de chasseurs, prit à droite, chargé à tout brûle jusque sur les bords de la Mina les cavaliers qui essayèrent de résister, et dont 17 furent tués. Le colonel lui-même, avec son aide de camp, M. le capitaine d'Almeida, vint mettre en bataille devant le principal d'une douzaine de chasseurs qui lui restait. M. le capitaine d'artillerie Porzot, commandant la réserve des canonniers et soldats du train, montés sur des mulets, suivit l'ennemi un peu plus en arrière, devant les premières tentes, en même temps que la tête de la colonne de l'infanterie se montrait à nous d'une douzaine de pas.

Cette dernière contenance fit aussitôt cesser toute espèce de résistance, et les chefs, Ha-j-Djelloul le premier, vinrent implorer pitié.

Malgré la mauvaise foi bien démontrée de leurs premières paroles, je ne voulus point résister à la prière d'une population si nombreuse. Je fis relâcher immédiatement le troupeau qui avait commencé à rassembler. J'avais eu les mulets de 4,000 livres et plus de 80,000 moutons. Je me contentai de frapper une amende de 100 bœufs, 500 moutons, 20 chevaux et 10 mulets, et j'emmenai des otages comme garantie des arrangements que nous convenûmes de terminer le lendemain 11 décembre à Sidi-Djellal-Ben-Omar.

NOUVELLES DIVERSES.

ORIENT.

On écrit de Constantinople, 21 décembre, au Morning Post :

Le Porte-Ottoman vient de recevoir de son chargé d'affaires à Athènes des dépêches qui lui annoncent que ce chargé d'affaires a jugé à propos de rompre toutes relations diplomatiques avec le cabinet de roi Othon, par suite de l'assassinat de capitaine Valerius, qui avait été traîné devant le jury pour avoir assassiné un sujet turc de Thessalie. Ce capitaine était d'autant plus aimé d'eux que l'accès aurait eu lieu lui-même avoir été sa victime en six mois. L'assassinat a été accompli par deux hommes appartenant à la marine. Dans ces circonstances, le chargé d'affaires a été obligé d'attendre des instructions de son gouvernement. Cet incident n'est certainement pas de nature à apaiser les difficultés qui existent entre les deux gouvernements.

Si cette nouvelle est vraie, il est bien étonnant qu'elle nous arrive après un si long délai.

On lit dans une autre lettre de Constantinople, même date, adressée au Morning-Herald :

Nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort tragique de deux officiers anglais de distinction, le colonel Stoddart et le capitaine Conolly. Le premier, officier attaché à la légation britannique en Perse; le second, auteur d'un ouvrage intéressant sur ses voyages dans l'Asie centrale. Ces deux officiers ont été arrêtés à Bokhara par les autorités russes. L'un d'eux aurait pu s'échapper par l'intermédiaire de l'agent russe, mais il a refusé son secours. Il a été conduit de sa prison à la place publique et décapité; l'autre a éprouvé le même sort; il aurait pu s'échapper en embrassant l'islamisme. Ils étaient l'un et l'autre agents du gouvernement, l'un se rendant à Kibira et l'autre à Kibhan.

— Dans la nuit du 5 au 6, le navire le *Graciosa*, Amélie, de Bayonne capitaine Larrieu, venant de Saint-Hippolyte, s'est perdu corps et biens sur la côte de Cap-Haïtien. Le capitaine a été tué par le rivage. Le navire était équipé de six hommes, qui étaient tous de Saint-Espirit ou des Antilles.

L'Auguste, capitaine D... parti de Bayonne pour Rouen le 20 décembre, a fait eau le 4 près de Mesque. On espère pouvoir sauver le navire et la cargaison.

Nous recevons la nouvelle de naufrage, à l'entrée de l'estuaire, du brick *Luis-Alfredo*, de Bilbao, commandé par M. J. Echegaray et C<sup>o</sup>, venant de Montevideo; le 4 de dernier port. Il était chargé de sucre. Le navire est entièrement brisé. Dix hommes de l'équipage et un pilote de Portogalette ont péri; le capitaine et un matelot sont seuls sauvés.

— A la suite des événements qui amènent sur le trône d'Espagne le frère aîné de Napoléon, les ordres monastiques, fort nombreux dans ce pays, seront supprimés et leurs biens vendus à vil prix au profit de l'état. Parmi ces biens il y avait, aux portes de Valence, un monastère dont les immenses et fertiles propriétés étaient d'une valeur considérable. Le général Sébastiani, ambassadeur de France, qui commandait alors dans le pays un corps de troupes françaises, et M. Bourke, ambassadeur de Danemark, se présentèrent pour acheter ce monastère célèbre connu sous le nom de *San Miguel de los Reyes*. Un décret de 1809 leur en fit vente, à chacun pour moitié, moyennant 10 millions de réaux, c'est-à-dire 2,700,000 francs. Pour pouvoir payer sa part, M. Sébastiani s'adressa à un de ses amis, M. Jérôme de Crochard, alors payeur général de l'armée française; il fut convenu entre eux que celui-ci se chargerait de la moitié de l'acquisition émise à M. Sébastiani, c'est-à-dire de 2,500,000 réaux, ou 700,000 francs. Cependant, M. Sébastiani ne put payer qu'une somme de 61,000 francs; et plus tard il fut forcé de reprendre sa portion tout entière à M. de Crochard. M. de Crochard, qui s'était imaginé que le libérateur était depuis longtemps opérée, voyant l'état des choses et le danger qu'il y avait à ne pas payer, eut devoir, dans son intérêt comme dans l'intérêt de M. Sébastiani, effectuer un paiement pour le compte de celui-ci, afin d'éviter des déchéances et peut-être une révocation de la vente. Il s'empressa donc de verser, outre sa moitié, la somme de 167,000 fr. (401,750 réaux) restant due par M. Sébastiani.

Les événements politiques qui se succèdent pendant les années suivantes, l'éloignement et l'état de fortune de M. Sébastiani, ne permettant pas à M. de Crochard d'acquiescer son ami pour le paiement de cette somme. Il ne perdit cependant pas de vue sa créance. Une commission ayant été instituée, au sujet de la convention faite avec les puissances étrangères, le 20 novembre 1812, M. de Crochard réclama non seulement les 2,500,000 réaux pris pour sa portion, mais encore les 601,375 réaux qu'il avait avancés pour le compte de M. Sébastiani. Mais il mourut avant que la commission eût prononcé sur ses réclamations. Son fils poursuivit alors la liquidation, qui traîna jusqu'en 1836, époque à laquelle un jugement du tribunal de première instance de la Seine, la déclara non recevable dans sa demande contre M. Sébastiani. La cour royale, après de longs débats, vint d'insinuer son jugement, et elle a condamné le maréchal Sébastiani à payer la somme de 601,375 réaux, 22 maravédis, avec les intérêts du jour de la demande.

ORDRE DU JOUR DU 9 MAL.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

Vendredi prochain, à 3 heures, aura lieu l'inspection partielle des compagnies. Tout individu qui ne se trouvera pas présent à cette inspection sera rayé des contrôles et perdra ses droits aux rations, à la papeterie d'expédition de patente, ainsi qu'à participer à la récompense offerte par le gouvernement. Aucune exemption ne sera donnée par les capitaines, sous quelque prétexte que ce soit. Les hommes qui seront portés malades devront envoyer un certificat du médecin qui les soigne, et les capitaines auront soin d'avoir un état nominatif des hommes de service et de présence occupés. Cet ordre sera exécuté avec toute rigoureuse exactitude; car, en cas d'infidélité, pas de pitié; je n'admettrai aucun abus.

et, à cet effet, cet ordre de jour sera  
publié dans le journal de la capi-  
tale afin que personne n'en ignore.

THEBAUT.

**LEGUSSO PROJETA.**

*Lehen Articulo.*

Podore Execucionescua autoriatua da  
harrero bere haurara eta aqvis guisa, heroi  
lehen erre hohorteco on dena, han esta-  
bilitate hirio, errepubliacoo hirur edo gehia,  
go pondutan izanoneko aldete.

*Bigarren articulo.*

Da Oropat autor satua podore hera harco-  
ra, aqvis guisa; hogoi eta borts mila cabala.

*Hirugarren Articulo.*

Erron lurac eta cabalac iganen dira batti-  
tuta errecompens guisa, Frances eta Italiano,  
bere horond ites ere; publicacoen defendateco,  
harinae hartuen edo hartuen d'ustan gucien  
artian.

*Laugarren Articulo.*

Podore execucionescua abatic laburguicua  
eguisen du erron partimena; igamendu a tha  
operacione hortan sar ara-teco errecompun-  
tiaz dretcho dutenetic abalac guetiena. edo  
berer irendaturicoo comisioner baten medio,  
edo hequin conbenituricoo manera bates.

*Bostgarren Articulo.*

Presenteco proie banigan thaila comunica-  
tua Podore execucionescuari.

*Suarez, Vazquez, Pacheco y Obes, Muñiz.*

**AVIS.**

*Le sieur Eugène Dubus, se pro-  
pose de former une compagnie avec  
l'assentiment du colonel. Les indi-  
vidus qui n'auront pas encore pris  
les armes dans d'autres compagnie,  
et qui désireront faire partie de etes  
le compagnie, n'auront qu'à se pré-  
senter dans sa demeure maison M.  
Laphin.*

*Son bureau sera ouvert le matin  
de 7 à 10 heures et le soir de 2 à 4.  
Eugène DUBUS et RAIMOND.*

**AVIS AU PUBLIC.**

M. Frédéric, traicteur, rue Saint-Louis n. 53, pré-  
sente les personnes qui voudront bien l'honneur de  
leur confiance qu'il continue comme auparavant à  
prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son  
mieux pour les contenter.

*Arzo á los Elaboradores de Pan.*

Los señores del desecho impuesto por el Superior  
Gobierno: Ben. pasaderos, hacen saber que D.  
Benigno T. ha cesado desde el 24 del corriente, en  
representar. En su consecuencia está exonerado de  
todo cargo en esta ramo. - Los Rematadores.  
WELL y Ca.

**Avis aux Boulangeries.**

*Les boulangeries qui voudraient  
traiter pour la fourniture du pain  
journalier nécessaire à la Legion,  
sont invitées à se présenter à l'Etat  
Major de ce corps où il leur sera  
donné connaissance des conditions  
du marché.*

Nous avons l'honneur de prévenir le public que le  
nommé *Etienne Lucas*, natif d'Orléans (Basco-Py-  
renées) entré chez nous le 23 septembre 1842, n'est  
plus à notre service depuis le 20 mars jour où nous le  
fimes arrêter par la police à cause de sa conduite infi-  
dèle, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans ses  
males et ses aveux écrits par lui-même ne lui ont au-  
cun doute sur sa moralité. Après l'avoir fait élargir,  
ayant fait diverses recherches dans notre magasin,  
nous avons découvert de nouveau le manque de plu-  
sieurs pièces, dont données en paiement pour effet à  
son usage, ou en cadeau. Le compte a été scripté par  
lui. Ces pièces ne sont pas les seules que nous ayons à  
lui réclamer, car, lors de nouvelles recherches, il nous  
manque une montre 16 lignes cadran émail, envette  
et mat ciselé, ouvrage représentant un bouquet de  
fleurs en relief, portant le n. 46.616. et de plus plu-  
sieurs bagues, or, roses et brillantes. Tous ces objets,  
li s'obtient à en nier la vol, c'est pourquoi nous prions  
les personnes qui auraient reçu en cadeau ou acheté  
à ce jeune homme des marchandises en dehors de notre  
magasin, de vouloir bien nous donner des renseignements  
que la police ne manquerait pas de découvrir, cela dit  
pour la sûreté des personnes ignorant la source d'où  
pouvaient provenir les objets qu'elles auraient pu re-  
cevoir ou acheter.

Montevideo, le 2 mai 1843.

L'ÉCRIVAIN, E. LÉTOURNEAU,

Tienda de la Ciudad de Paris.

Calle San-Francisco.

**CHIEN PERDU.**

Il a été perdu un petit chien, race de chasse, de  
poil long et blanc, oreilles longues, tache de rouge, la  
queue courbée, il porte un collier en cuivre avec ca-  
dena et inscription. L'on prie la personne qui le trou-  
vera de le ramener à l'armerie du sieur Monet; On  
donnera HUIT patacons de récompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte cigares en paille  
contenant une papelette et un certificat d'exemption de  
service au nom de Théard-Gilbert-Antoine. — La per-  
sonne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau  
de journal; il aura une récompense, s'il l'exige.

**AVIS A MM. LES OFFICIERS.**

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres  
avec ceinturon à 6 patacons.

**AVIS.**

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer  
chez MM. Plans frères rue des Juifs, n. 38, de  
midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

**2me. compagnie sed itaire.**

Les Volontaires faisant partie  
de la dite compagnie, sont préve-  
nus que M. Bocciardy, nommé ca-  
pitaine en remplacement de M.  
Aubriot, démissionnaire d.tribuora  
d'orenavant le reste des armes né-  
cessaires à l'armement général de  
la compagnie dans son habitation  
connue sous la denomination des  
M. Cazos. Le vivres y seront éga-  
lement distribués de 9 à 11 heures.

**AVIS DIVERS.**

On trouvera à l'imprimerie du  
*Patriote* réunis dans une seule  
feuille la *Marseillaise*, le *Chant  
du Départ*, le *Veillons au salut de  
l'Empire* et la *Parisienne*.

**AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.**

Nous invitons les volontaires français qui  
voudront faire partie de la compagnie auxiliai-  
re d'artillerie sous le commandement du capi-  
taine Alazard, à se faire inscrire hors de mar-  
ché, maison Esteve, près du Café de l'Ure-  
gusy.

**24me. compagnie dite de la  
S O U A R D E**  
chez M. Rouillier, [Sénateur],  
*Tous les français voulant faire  
partie de cette compagnie, peuvent  
se présenter aujourd'hui jeudi et  
jours suivants chez M. Rouillier  
[Sénateur] au Café de la Cocarde  
où ils recevront des armes et des  
munitions.*

Les personnes faisant partie de  
Régiment des Volontaires Français  
sont priées de réclamer de leurs ca-  
pitaines respectifs, leurs bulletins  
d'inscription, afin d'obtenir de M.  
le Chef de Police l'exemption de la  
patente extraordinaire imposée aux  
neutres.

**AVIS.**

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants M.  
Le Cratio s'engage à prendre aux amateurs la manière  
de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Item pour faire le Cidre à perfection.
  2. Item pour graver sur le marbre avec facilité.
  3. Item pour la poudre de fusil à platon.
  4. Item pour faire le poudre de Jupiter tonnant.
  5. Item pour faire le Cidre à perfection.
  6. Item pour faire du bon vinaigre avec de l'eau.
  7. Item pour Graver sur le fer blanc.
  8. Item pour Graver sur le fer ou acier.
  9. Item pour Graver sur les dents d'autruche.
  10. Item pour argenter le Cidre solide neut.
  11. Item pour Cuivre le fer.
  12. Item pour faire les arbres de Saturne.
  13. Item pour charger le vin rouge en blanc.
  14. Item pour souder le maître rompu.
  15. Item pour fondre et faire une Bière de Par.
- Les personnes qui voudraient bien l'honneur de leur  
confiance s'adressent chez Le Cratio en face M. Rouillier  
au Café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à  
4 heures du soir, etc. etc.

**Bataillon des Volontaires Français.**

Le Bureau d'Etat major du Ba-  
taillon est installé rue St. Charles,  
maison Pernin à côté de la Police,  
en face le magasins du *Pavillon  
Français*.

**BATAILLON**

**De Volontaires Français.**

**1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.**  
*Le capitaine de la 1re compa-  
gnie de voltigeurs fait savoir à  
toutes les personnes inscrites dans  
sa compagnie et qui n'ont pas de  
fusil de vouloir bien passer chez  
M. Jérôme, Estaminet Français,  
rue des pêcheurs, où il leur sera  
délivré des fusils français.*  
**Montevideo, 15 avril.**

Le commandant de la compagnie  
**POYSEINJEAN.**

Le Gérant Jb. REYNAUD.

l'imprimerie Oriental, dirigée par Jb. REYNAUD.